



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice	10
Nombre de conseillers présents	07
Nombre de suffrages exprimés	08

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 janvier à 18 heures 00, le Conseil municipal de la commune de GAILLAC D'AVEYRON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Gagnac, sous la Présidence de Monsieur François LACAZE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 janvier 2024

Présents : Messieurs François LACAZE, André SOLIGNAC, Gérard DURAND, Mathieu LEBRETON, Pierre RIGAL, Cyril FOUET, Madame Maëlle TALLEC.

Excusés : Daniel BURGUIERE donne pouvoir à M. Gérard DURAND ; Guilhem SOLINHAC

Retards : M. Vincent CALMELS

Madame Maëlle TALLEC a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du PV du Conseil du 18.12.2023
- ✓ Délégué Commission Finances de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac
- ✓ Questions diverses.

1. Approbation du PV du Conseil du 18 décembre 2023

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal du Conseil du 18 décembre 2023.

2. Cession du domaine public à l'indivision Bragard

Le maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par le Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac (CCCA), pour une nomination au poste de Vice-Président, délégué aux Finances.

Vu la délibération n°2020-29 du 11 septembre 2020, nommant M. Pierre RIGAL, délégué à la Commission Finances.

Considérant qu'un vice-président doit être membre de la commission.

Considérant, la nécessité de désigner le Maire, François LACAZE, Délégué à la Commission des Finances de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

Considérant le retard de M. Vincent CALMELS, celui-ci ne pourra prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- ✓ D'approuver la modification du représentant de la Commune à la Commission Finances de la CCCA
- ✓ De désigner M. François LACAZE, délégué à la Commission Finances de la CCCA.

3. Questions diverses : Pas de sujets abordés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Signatures

Le secrétaire de séance :

Le Maire :